

Tarifification

Permis B – AAC – conduite supervisée

Tarifs en vigueur du 01/07/2024 au 31/12/2024 dont TVA à 20%

Evaluation préalable sur simulateur 54,00 €

Frais administratifs :

Gestion de l'élève (ouverture du dossier, prise de rendez-vous...) 100,00 €
 Accompagnement et suivi du dossier de financement 50,00 €
 Demande d'inscription au permis de conduire sur le site ANTS 25,00 €
 Demande de la délivrance du titre (après réussite de l'examen) 25,00 €
 Suivie pratique numérique 12,00 €
 Frais de résiliation 0,00 €


Qualiopi
processus certifié

Formation théorique (au choix) :

Livre du code de la route 10,00 €
 Cours thématiques avec enseignant (stage de code) 80,00 €
 Accès e-learning (2400 questions + des cours thématiques 6 mois) 35,00 €
 Forfait de la formation théorique (salle + stages + e-learning 6 mois) 120,00 €
 Inscription à l'examen de l'épreuve théorique (code de la route) 30,00 €
 Extension forfait théorique 1 mois 20,00 €

Formation initiale pratique :

4h30 de leçons de conduite sur simulateur Oscar (6 modules) 180,00 €
 15h30 de leçons de conduite en voiture 837,00 €
 1 heure de leçon de conduite en voiture 54,00 €
 Accompagnement à l'examen pratique 54,00 €


LE PERMIS
A UN EURO
PAR JOUR

Conduite supervisée et AAC :

Rendez-vous préalable + livret accompagnateur 115,00 €
Suite à la FFI : 2h de pratique avec un accompagnateur
 Rendez-vous pédagogique Pratique 81,00 €
1h30 de conduite avec un accompagnateur, 2 rendez-vous obligatoires
 Rendez-vous pédagogique Théorique 20,00 €
2h en salle avec un accompagnateur, 2 rendez-vous obligatoires

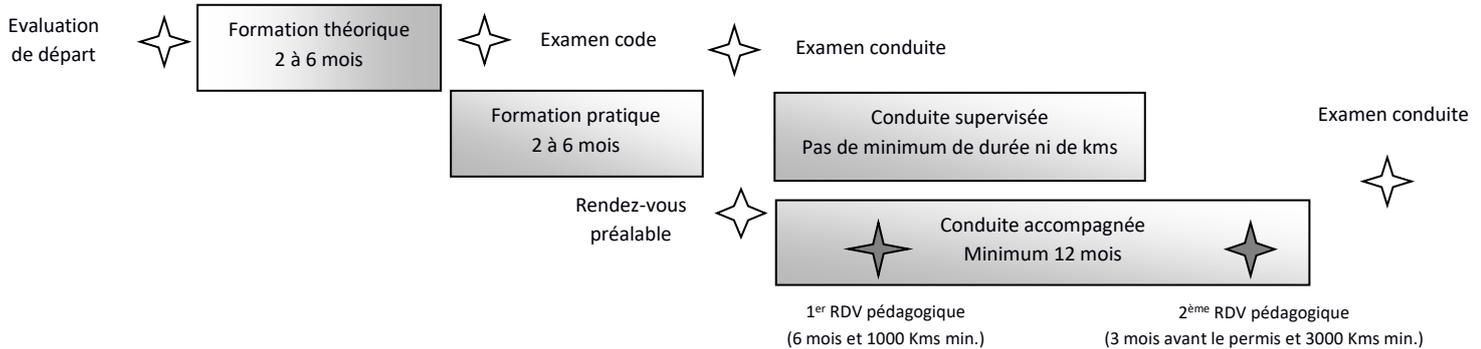
Modalités de paiement :

- 401 € à l'inscription
(Évaluation - gestion - livret - ANTS - forfait code-3 modules du simulateur)
- A réception de facture (environ toutes les 5 leçons)
- Le compte devra être soldé avant le passage des examens


MON
COMPTE
FORMATION

La formation ne pourra commencer qu'une fois le **dossier complet** déposé à l'auto-école.

PLAN DE FORMATION B, CONDUITE ACCOMPAGNÉE OU SUPERVISÉE



Ⓢ **L'évaluation de départ réalisée sur un simulateur** a pour but d'indiquer un nombre prévisionnel de leçons de conduite en fonction de 10 critères : expérience de conduite, connaissance du véhicule, comportement, coordination motrice, compréhension, perception, tension, démarrage/arrêt, respect du code et trajectoire.

Ⓢ **Le contrat d'apprentissage :**

À l'issue de l'évaluation de départ, un contrat de formation est établi. Ce contrat (devis) garantit les tarifs pour une durée déterminée. Pour les élèves intéressés par le permis à 1 € par jour, un exemplaire du contrat est à envoyer à la banque afin d'obtenir le prêt (à taux 0).

➔ **LA FORMATION THÉORIQUE :**

Se scinde en 2 parties :

- Les cours appelés thèmes abordent les différents chapitres du code de la route : Priorité, dépassement, ...
- En parallèle, des tests sont effectués afin de mettre l'élève en situation d'examen. Ces tests sont corrigés par un enseignant diplômé.

La Fréquence : Les horaires des leçons sont communiqués à l'élève en fonction du bureau où il compte suivre les leçons. Environ 3 cours de code par semaine sont recommandés, accompagnés d'un travail personnel sur le livre de code. L'auto école organise des stages pendant les vacances scolaires.

Le suivi de formation : Chaque cours de code est répertorié informatiquement. Il est ainsi possible à chaque instant de consulter les résultats antérieurs de l'élève afin d'optimiser les chances de réussite à l'examen. Un boîtier est utilisé par l'élève lors des cours.

L'examen : Vérification des connaissances théoriques par un test de 40 questions (5 fautes maximum).
L'âge minimum pour les candidats au permis B est de 17 ans de 15 ans pour les conduites accompagnées.

➔ **LA FORMATION PRATIQUE :**

Elle débute lorsque l'élève a atteint un niveau théorique suffisant (moins de 10 fautes au test de code de la route)

La Fréquence : Environ 2 cours par semaine.

Le déroulement : Comprend 4 compétences :

- ⊕ 1^{ère} compétence : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
- ⊕ 2^{ème} compétence : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- ⊕ 3^{ème} compétence : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- ⊕ 4^{ème} compétence : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Le Suivi de formation :

L'élève dispose d'un livret d'apprentissage afin de suivre son évolution à tout moment.

En parallèle, le moniteur détient une fiche de suivi dans laquelle sont mentionnés les différents points abordés, les difficultés rencontrées par l'élève, sa progression. En fonction de cela, il validera successivement les 4 compétences.

RVP : cf schéma ci-dessus.

L'examen : L'élève devra présenter obligatoirement son livret d'apprentissage pour les ACC (vérifié au préalable par l'auto école) ainsi que sa carte d'identité à l'inspecteur. Durant une période de 32 minutes, le candidat effectuera un parcours en ville et en campagne, réalisera une manœuvre, un arrêt de précision, répondra à une question concernant le véhicule et effectuera deux vérifications sur le véhicule.

Résultat : Il est annoncé par internet 24 heures après l'examen sur le site Rendez-vous permis.

Horaires du Code en salle correction avec le moniteur

	Saint-Renan	Guilers	Plouarzel
Mardi	18h15 test de code		
Mercredi		18h15 test de code	
Jeudi	18h15 test de code		
Vendredi			18h30 test de code
Samedi	11h00 test de code	11h00 test de code	11h15 test de code

Les cours de code sont aussi disponibles en visioconférence.



Télécharger l'application **Class Rousseau** sur le smartphone pour répondre aux questions.

Stage de code pendant les vacances scolaires du mardi au vendredi :

- **Saint Renan** de 10h00 à 12h00 et cours de code le samedi à 11h00.

Horaires d'ouvertures des bureaux

	Saint-Renan	Guilers	Plouarzel
Lundi	9h00 - 12h00 14h00 - 19h00		
Mardi	9h00 - 12h00 14h00 - 19h00		
Mercredi	9h00 - 12h00 14h00 - 19h00	15h00 - 19h00	
Jeudi	9h00 - 12h00 14h00 - 19h00		
Vendredi	9h00 - 12h00 14h00 - 19h00	15h00 - 17h30	18h30 - 19h30
Samedi	8h00 - 14h00	10h00 - 12h00	11h15 - 12h30

NOM DE L'ELEVE :

Permis : B AAC CS

DOCUMENTS A FOURNIR

La demande de permis ne pourra être enregistrée qu'une fois le dossier complet

- e**photo agréée ANTS avec signature numérique
(les photos classiques ne sont pas recevables)
- Demande de permis de conduire complétée et signée



Candidat (Photocopies) :

- Carte identité recto verso
- Permis AM recto verso
- Certificat de recensement (si 16 ans)
- JDC (IMPERATIF si 17 ans)
- ASSR 2

Hébergeant (Photocopies) :

- Carte identité recto verso
- Justificatif de domicile
(Facture téléphone de moins de 6 mois ou avis d'imposition de l'année en cours)
- Attestation d'hébergement

**CES 3 DOCUMENTS AU MEME NOM
ET A LA MEME ADRESSE**

Documents complémentaires :

- Accord préalable de l'assurance (pour AAC et CS)
- Contrat de formation signé (après l'inscription ou l'évaluation)
- Règlement : €



Annulation :

- Visite médicale
- Communication d'une décision judiciaire ou injonction de restitution du titre

Observations :

- Livre de code donné le/...../.....
- Evaluation prévue le/...../..... àh..... bureau :.....
.....

Aides financières :

- Permis à 1 € / jour pour les 15-25 ans
- Aide pour les apprentis
- Formation continue
- MSA
- CPF
- Aide en cas de handicap (*)
- Autre :

(*) Vous êtes en situation de handicap renseignez-vous auprès du Centre de Ressources et d'Innovation Mobilité Handicap (Tel : 01 39 25 49 87 Mail : contact@ceremh.org).



DEMANDE DE PERMIS DE CONDUIRE



Nom de famille : Femme Homme

Nom d'usage :

Prénom : Autres prénoms :

Né(e) le :/...../..... A : Dép :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél. portable de l'élève : Tél. fixe :

Tél. portable des parents : mère : Père :

Courriel de l'élève :

Courriel des parents :

Catégorie demandée : B CS AAC B78 AM BE B96

LE CANDIDAT DECLARE :	OUI	NON	LE CANDIDAT EST :	OUI	NON
Être en instance d'examen			• Porteur d'un dispositif de correction de la vision (verres correcteurs, lentilles...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Dans le même département	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	• Atteint à sa connaissance d'une affection et/ou d'un handicap susceptible d'être incompatible avec l'obtention ou, le maintien du permis de conduire ou de donner lieu à la délivrance d'un permis de conduire de validité limitée (*)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Pour la même ou une autre catégorie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	• Titulaire d'une pension d'invalidité civile ou militaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Comprendre et lire couramment le français	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Devoir conduire un véhicule aménagé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
LE CANDIDAT A CHOISI :					
De suivre une formation selon la formule :					
• De l'apprentissage anticipé de la conduite	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
• De la conduite supervisée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
LE CANDIDAT MANDATE l'Auto-Ecole KERMORGANT pour effectuer les démarches de téléprocédures ANTS				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
LE CANDIDAT ACCEPTE que ses données personnelles soient réutilisées à des fins d'information				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vous êtes en situation de handicap , votre état nécessite un aménagement particulier				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

(*) Voir la liste des affections sur auto-ecole-kermorgant.com

Représentant légal : Né(e) le :/...../.....

Noms des accompagnateurs (si AAC) :

Attestation établie le :/...../.....

Signature du représentant légal :

Signature de l'élève :

ATTESTATION D'HEBERGEMENT

Je soussigné(e),

Nom.....

Prénom.....

Né(e) leà

Demeurant.....

.....

Déclare sur l'honneur héberger à titre gratuit à mon domicile ci-dessus mentionné :

Mme
Melle
M

Nom.....

Prénom.....

Né(e) leà.....

Demeurant.....

.....

Pour faire et valoir ce que de droit

Fait à le.....

Signature de l'hébergeant :

Signature de l'hébergé :

Merci de joindre un justificatif d'identité de l'hébergeant en cours de validité ainsi qu'un justificatif de domicile à ses nom et prénom datant de moins de 6 mois.